Toulouse : un homme interpellé avec 15 kg de plante hallucinogène

30/04/2010 à 16h52

Un Albigeois de 33 ans, originaire de Djibouti, a été interpellé par les douaniers à la gare Matabiau de Toulouse avec 15 kg de khat, une plante hallucinogène. Pour se justifier, il a fait valoir que que dans son pays d'origine, «*ce n'est pas interdit*». Absent à l'audience du tribunal correctionnel, il a été condamné à trois mois de prison.

L'homme avait été interpellé par les douaniers, qui effectuaient ce jour-là un contrôle à la gare Matabiau de Toulouse. Ils avaient été intrigués par ce voyageur, qui arrivait par le TGV Lille-Toulouse. Sa valise semblait très lourde.

À la question rituelle « avez-vous quelque chose à déclarer ?», l'intéressé avait répondu «non». Les douaniers lui ont fait ouvrir le bagage. Ils ont découvert que l'intérieur était rempli de feuilles végétales ayant un peu l'aspect de la rhubarbe, entourées de feuilles de bananier. Leur détenteur a reconnu sans aucune difficulté que c'était du khat. L'analyse a confirmé.

Suite